

## Équivalence L2 après 2 ans de prépa littéraire

Par **Myriam75M**, le **17/07/2013** à **18:46**

Bonjour a tous,

Je ne suis pas sûre d'être dans la bonne catégorie, je m'en excuse si tel est le cas.

Je suis ou plutôt, fus une étudiante de classe préparatoire littéraire et j'ai décidé de me réorienter en droit. Une ancienne de mes camarades a réussis l'année dernière a intégrer la fac de droit directement en L2 et c'est également ce que j'ai demandé.

Seulement voilà, j'ai commencé a travailler (je suis une acharnée) et j'ai terminé d'apprendre le cours d' introduction au droit. J'ai acheté un livre de méthodologie et je suis pommée en ce qui concerne les fiches d'arrêt ..

Avez vous des conseils ? Des livres de méthodo qui explique de façon claire et précise les choses ?

Quelles sont les matières essentielles de la L1 pour la L2 ?

Tous les conseils seront bons a prendre pour ma part.

Merci pour vos réponses.

Par **Fax**, le **18/07/2013** à **00:44**

Bonsoir,

En effet, je pense qu'il vous faut vous concentrer sur la méthodologie des exercices juridiques car en principe la L2 est l'année où il vous sera demandé de la maîtriser.

Cela dépend peut être des facultés mais pour la mienne (Toulouse,)il faudra à la fin de la L2 avoir de solides bases concernant la dissertation juridique et le commentaire de texte (mais si vous sortez d'une prépa littéraire, ces deux exercices vous rappellerons probablement des souvenirs même s'il y a des particularismes à la matière juridique), le commentaire d'arrêt et le cas pratique (deux exercices vraiment spécifiques aux études juridiques).

Pour ce qui est des ouvrages de méthodo, il y en a bien évidemment de nombreux. Pour ma part, je trouve que l'ouvrage "Je veux réussir mon droit" (ed Dalloz) est clair et complet quant aux différents exercices demandés, ou encore "Méthodologie des exercices juridiques" (ed Montchrestien).

Je ne sais pas si votre faculté en organise mais il y a aussi la possibilité de suivre des cours de remise à niveau pour les étudiants en réorientation comme vous : dans ma faculté, ces cours se déroulent sur deux semaines avant la rentrée et balayent le programme de L1 (mais

pas d'approfondissement sur la méthodo en revanche).

Dans tous les cas, courage, et pour vous donner un retour d'expérience, j'ai quelques connaissances qui après médecine, ont intégré la L2 de droit. Même si en début d'année, cela a été un peu difficile, ils ont obtenu leur année et passent en L3.

Bonne continuation.

Par **marsuup**, le **18/07/2013** à **01:55**

En L2 la méthodologie est largement rattrapable, peu d'étudiants la maîtrise vraiment à ce moment là.

Par **Yn**, le **18/07/2013** à **10:07**

Salut,

Je t'invite à consulter ce topic sur les études de droit :

<http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Je suis mitigé sur une entrée en L2. Quelques observations, et selon les éléments concrets, tu feras ton choix :

Si tu t'inscris dans une grande université (schématiquement les universités dans les capitales régionales), tu auras très probablement des lacunes en méthodologie.

Dans la majorité de ces facultés, les étudiants doivent rédiger, chaque semaine, deux exercices complets (commentaire, dissertation, cas pratique). La quantité de travail ne devrait pas constituer un obstacle en sortie de prépa, mais cette répétition pendant une année complète permet d'acquérir une solide méthode.

Je ne suis donc pas du tout d'accord sur l'absence de maîtrise de la méthode en L2. La L2 vise, selon moi, à perfectionner la méthode, aller plus loin, commencer à discuter les solutions données, etc.

Tu l'as dit, les fiches d'arrêt sont difficiles à aborder. Il faut beaucoup d'entraînement, donc de répétitions, pour maîtriser cet exercice. La L1 sert notamment à cela.

Deuxième obstacle difficile à surmonter : "l'imprégnation du droit". C'est un phénomène général, c'est-à-dire que la L1 permet de découvrir le monde du droit, son vocabulaire, son organisation, son raisonnement, etc.

Bref, c'est une "culture générale du droit", laquelle doit être maîtrisée en L2. Par exemple, si tu ignores pourquoi la Cour de cassation ne juge que le droit, pourquoi distingue-t-on droit personnel et droit réel, acte et fait juridique, le rôle de la QPC, l'organisation de la hiérarchie des normes, la summa divisio, comment sont organisés le Code civil et ses articles, etc. tu

risques d'être perdue.

Isolément, chaque notion ou distinction est basique et facile à comprendre, mais leur connaissance globale permet de mieux saisir les attentes du droit.

Je terminerai toutefois sur une note plus positive. Selon mon expérience de chargé de TD, les étudiants de prépa s'en sortent plutôt bien parce qu'ils ont appris à travailler, à bachoter.

Je te conseille, pour cet été, d'acheter cet ouvrage :

[http://www.dalloz-bibliotheque.fr/bibliotheque/Droit\\_civil\\_1re\\_annee-6727.htm](http://www.dalloz-bibliotheque.fr/bibliotheque/Droit_civil_1re_annee-6727.htm)

Il s'agit de l'une des matières majeures étudiées en L1 (l'autre étant le droit constitutionnel). Cet ouvrage est très pédagogique, tu as le contenu du cours, des exercices corrigés et la méthodologie expliquée.

Si tu maîtrises cette matière et la méthodologie (c'est-à-dire que tu es capable de rédiger intégralement un commentaire d'arrêt en droit civil des personnes), tu devrais réussir à t'en sortir.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **Fax**, le **18/07/2013 à 10:30**

Je suis de l'avis de Yn, c'est d'ailleurs ma façon de faire : je m'astreins dès le début de l'année à rendre le plus souvent possible les devoirs demandés car je pense en effet que c'est leur rédaction répétée qui permet d'acquérir des automatismes quant à la méthodologie (en début d'année, les notes ne sont pas forcément glorieuses mais au fil des semestres, l'amélioration est bien là !).

Pensez aussi à vous procurer un dictionnaire juridique (Pour ma part j'aime beaucoup le "Cornu") : c'est un outils essentiel pour comprendre et "s'approprier" le vocabulaire si particulier du droit.

Par **Myriam75M**, le **18/07/2013 à 12:09**

Merci a Tous pour vos réponses !

Je compte rentrer en deuxième année à la faculté de nanterre. Et je connais sur le bout des doigts le cours d'introduction au droit donc tout ce qui est fait et actes juridiques et la distinction droit réel/droit des personnes, je maîtrise.  
J'ai déjà acheté un dictionnaire juridique :)

Merci Yn, je tiens compte des bouquins que tu m'as proposé ! Merci beaucoup.

Je compte toutefois m'entraîner avec des amis qui sont en droit, leur demander leurs devoirs et corrections afin de mieux m'y retrouver !

Par **Alohaa**, le **30/08/2013** à **17:07**

Bonjour,

Je me permet d'intervenir sur ce sujet car je suis moi même issue d'une passerelle pour aller en L2 droit encore plus "farfelue" que la tienne, en effet j'étais en médecine pendant 2 ans (je n'ai pas réussi mon concours) puis ayant eu la moyenne à la fin de mon année, il m'a été possible d'entrer en deuxième année de droit.

Certes cela n'a pas été facile au début, mais ayant une certaine méthode de travail grâce à la médecine, une certaine rigueur et j'avoue la facilité à apprendre par cœur des pages & des pages, j'ai réussi sans aller aux rattrapages mon année et je rentre en troisième année à la rentrée !

Perso je ne connaissais rien mais rien du tout du droit avant ma pré-rentree, je n'avais jamais rien lu mais je m'y suis mise dès la rentrée!

Si tu as d'autres questions, n'hésite pas!  
& bonne rentrée !

Par **Newjurist**, le **31/08/2013** à **00:10**

Bonsoir,

N.B: attention à l'orthographe tout de même, cela peut être préjudiciable !

Par **caramel16**, le **06/09/2015** à **22:44**

Je souhaite intégrer une L2 de droit juste après ma licence de langues.

Je suis actuellement en L3 LEA option relations internationales. Je comptais faire une l1 de droit en ligne cette année mais a cause de problèmes d'argent et d'emploi du temps (jobs) j'ai laisse tomber cette idée. Mais je veux faire du droit donc je compte après ma licence me réorienter vers le droit. D'après certaines personnes (ma prof de droit, une conseillère) un passage en l2 serait possible même si difficile. En LEA on fait aussi du droit. Bon 2 à 4 heures par semaine seulement mais durant ces 3 années (j'ai redoublé ma première l1) j'ai fait droit consti, droit public (civil), droit prive. Et cette année droit communautaire de l'union européenne au premier semestre et droit/gestion au deuxième semestre.

Pensez vous que cela est suffisant pour un passage en l2.

Je manquerai de méthodologie car ça a été vite vu et je n'ai pas fait de commentaires d'arrêt même si j'ai étudié des arrêts.

Par **marianne76**, le **07/09/2015** à **09:20**

Bonjour,

En général quand les étudiants de droit arrivent en 2ème année ils ne maîtrisent pas le commentaire d'arrêt et on recommence tout à zéro.

Les étudiants que j'ai pu avoir qui arrivaient directement en 2ème année s'ils travaillaient sérieusement ont réussi de manière tout à fait satisfaisante.

Par **caramel16**, le **07/09/2015 à 12:19**

Merci pour ton commentaire marianne

Je vais quand même demander de l'aide autour de moi pour la méthodologie et re-bosser a fond pendant les vacances d'été